

2008/8662 - Terrain rue Mouton-Duvernet - Aménagement d'une aire de skate - Montant de l'opération 100 000 € TTC (valeur 2007) - Autorisation de programme et de travaux OP 03390002 (Direction des Sports)
(BMO du 07/01/2008, p. 0025)

Rapporteur : M. TETE Etienne

M. TETE Etienne, rapporteur : Il s'agit de l'aménagement d'une aire de skate dans le 3e arrondissement, sur le terrain Mouton-Duvernet pour 100 000 euros.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Un petit mot parce que j'ai vu dans un journal quotidien que M. Huguet était content et quand un Maire d'arrondissement est content, nous sommes contents. Cela prouve que soit il a su se faire entendre, soit nous avons su l'écouter ou l'inverse. Première remarque.

Deuxième remarque, pour que sa félicité et son bonheur atteignent sa plénitude la plus entière, je voudrais lui dire qu'il n'ait pas d'inquiétude : on lit que le skate bord qui sera aménagé sur le terrain de la Communauté urbaine le serait pour 3 ans et après, il disparaîtrait au profit de la résurrection ou la résurgence plutôt...

(Rires.)

...du projet de déchetterie. Non, le projet de déchetterie à cet endroit est abandonné et laissez-nous simplement faire en sorte que la Ville puisse occuper le terrain de la Communauté urbaine dans une bonne situation juridique avant que la Ville puisse racheter le terrain ou trouver une forme juridique qui permette de pérenniser, je veux dire, dans la sécurité pour la Ville comme pour la Communauté. Voilà ce que je voulais vous dire et je suis sûr qu'avec ça, jusqu'au prochain Conseil d'arrondissement, vous serez dans le bonheur le plus large.

M. LE MAIRE : Merci, Monsieur Buna. Si je peux résumer d'un mot cette séance, *allegro va non troppo* !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)